



La 3^{ème} édition des Assises nationales des risques naturels, organisée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Direction Générale de la Prévention des Risques, aura lieu les 22 et 23 mars 2016 au Palais du Pharo à Marseille.

"Mieux connaître le risque auquel on est exposé et savoir s'y préparer, c'est la responsabilité de tous !"

Comme lors des précédentes éditions, ces Assises nationales réuniront l'ensemble des acteurs de la prévention des risques naturels : collectivités territoriales, services de l'État, organismes d'assurance, experts, chercheurs, bureaux d'études, associations et divers représentants de la société civile...

Ce rendez-vous, tous les deux ans, est l'occasion d'aborder les sujets d'actualité et de débattre sur les avancées de la prévention.

Cette année, deux tables rondes ouvriront les débats sur les sujets de l'intégration du risque dans l'aménagement et de la prévention du risque sismique, et six ateliers aborderont les thèmes relatifs à la citoyenneté, la prévision, le retour d'expérience, l'ingénierie financière, la gestion intégrée des inondations et de leurs milieux, ainsi que les responsabilités dans le domaine des risques naturels.

Une dernière table ronde viendra tirer les premiers enseignements issus des ateliers.

Les inscriptions aux Assises seront ouvertes à compter de fin novembre, vous recevrez un email pour vous en informer.

Pour consulter les archives des Assises précédentes :
www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-Assises-Nationales-des-Risques-.html